



(11)

**EP 2 048 279 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**15.04.2009 Bulletin 2009/16**

(51) Int Cl.:  
**D06F 75/28<sup>(2006.01)</sup>**

(21) Numéro de dépôt: **08356131.6**

(22) Date de dépôt: **02.10.2008**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT RO SE SI SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL BA MK RS**

(72) Inventeurs:  
• **Germain, Jean-Claude**  
**69720 Saint Laurent de Mure (FR)**  
• **D'Oliviera, Laurent**  
**42400 Saint Chamond (FR)**  
• **Vacheron, Xavier**  
**69740 Genas (FR)**

(30) Priorité: **12.10.2007 FR 0707175**

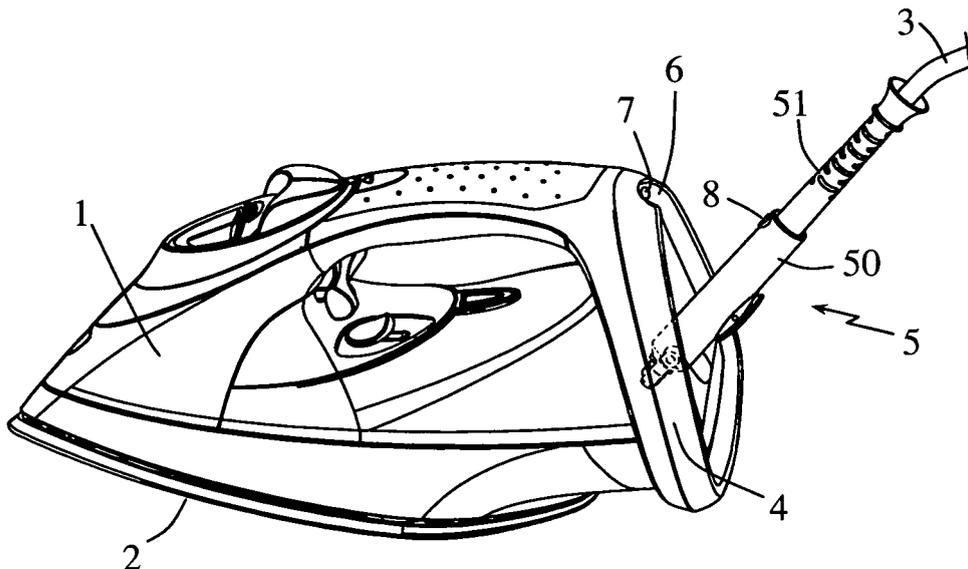
(71) Demandeur: **SEB S.A.**  
**69130 Ecully (FR)**

(74) Mandataire: **Kiehl, Hubert**  
**SEB Développement,**  
**Les 4 M-Chemin du Petit Bois,**  
**B.P. 172**  
**69132 Ecully Cedex (FR)**

(54) **Fer à repasser comportant un dispositif guidé cordon perfectionné**

(57) Fer à repasser comportant un corps (1,101) relié à un cordon (3,103), tel un cordon d'alimentation électrique, et comprenant un dispositif guide cordon (5,105) donnant une orientation préférentielle au cordon (3,103) à la sortie du corps, ledit dispositif guide cordon (5,105) étant articulé sur le corps du fer et pouvant basculer entre

une position de rangement dans laquelle le dispositif guide cordon (5,105) est disposé contre le corps du fer et une position de repassage dans laquelle le dispositif guide cordon (5,105) est écarté du fer, ledit fer comporte aussi des moyens magnétiques (7,107) générant une force tendant à maintenir le dispositif guide cordon (5,105) en position de rangement.



**Fig 2**

**EP 2 048 279 A1**

## Description

**[0001]** La présente invention se rapporte à un fer à repasser comportant un corps relié à un cordon, tel un cordon d'alimentation électrique, et comprenant un dispositif guide cordon donnant une orientation préférentielle au cordon à la sortie du corps, et se rapporte plus particulièrement à un fer dans lequel le dispositif guide cordon est articulé sur le corps du fer et peut basculer entre une position de rangement dans laquelle le dispositif guide cordon est disposé contre le corps du fer pour réduire son encombrement et une position de repassage dans laquelle le dispositif guide cordon permet d'éloigner le cordon du corps du fer.

**[0002]** Il est connu des demandes de brevet, FR 05 09546 et FR 06 08621 déposées par la demanderesse, des fers à repasser comportant un dispositif guide cordon articulé sur le corps du fer et pouvant basculer entre une position de rangement, dans laquelle le dispositif guide cordon est sensiblement intégré dans le corps du fer pour réduire son encombrement et faciliter son rangement, et une position de repassage dans laquelle le cordon est davantage déporté vers l'arrière du fer pour éviter qu'il ne vienne frotter contre le linge lors du repassage.

**[0003]** Cependant, de tels dispositifs guide cordon présentent l'inconvénient d'avoir tendance à basculer naturellement vers la position de repassage à cause du poids du cordon et du fait d'une plus grande stabilité du dispositif guide cordon dans cette position. Ainsi, lorsque l'utilisateur enroule le cordon autour du fer pour son rangement, il n'est pas rare que le dispositif guide cordon bascule naturellement en position de repassage, augmentant ainsi l'encombrement de l'appareil.

**[0004]** Aussi, un but de la présente invention est de remédier à cet inconvénient en proposant un fer à repasser présentant des moyens de retenue du dispositif guide cordon en position de rangement qui soient très ergonomiques à utiliser et simples et économiques à réaliser.

**[0005]** A cet effet, l'invention a pour objet un fer à repasser comportant un corps relié à un cordon, tel un cordon d'alimentation électrique, et comprenant un dispositif guide cordon donnant une orientation préférentielle au cordon à la sortie du corps, le dispositif guide cordon étant articulé sur le corps du fer et pouvant basculer entre une position de rangement dans laquelle le dispositif guide cordon est disposé contre le corps du fer et une position de repassage dans laquelle le dispositif guide cordon est écarté du fer, caractérisé en ce que le fer comporte des moyens magnétiques générant une force tendant à maintenir le dispositif guide cordon en position de rangement.

**[0006]** Une telle caractéristique présente l'avantage de permettre le maintien du dispositif guide cordon dans la position de rangement lorsque le fer n'est pas utilisé, tout en permettant un basculement automatique du dispositif guide cordon vers la position de repassage par une simple traction prononcée sur le cordon lors d'une session de repassage.

**[0007]** Selon une autre caractéristique de l'invention, les moyens magnétiques sont constitués par un aimant qui coopère avec un élément ferromagnétique pour maintenir le dispositif guide cordon en position de rangement.

**[0008]** Selon encore une autre caractéristique de l'invention, l'élément ferromagnétique est constitué par une vis d'assemblage du fer.

**[0009]** Selon d'autres modes particuliers de réalisation, le fer à repasser selon l'invention peut comprendre l'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes prises isolément ou selon toutes les combinaisons techniquement possibles :

- le dispositif guide cordon comporte un manchon enveloppant le cordon à la sortie du corps du fer, le manchon étant articulé sur le corps du fer et comportant un aimant coopérant avec un élément ferromagnétique porté par le corps du fer pour maintenir le dispositif guide cordon en position de rangement.
- le dispositif guide cordon comporte une pièce en forme d'arche supportant le cordon, l'arche étant articulée par ses extrémités sur le corps du fer, l'arche comportant une vis d'assemblage qui vient à proximité immédiate d'un aimant porté par le corps du fer lorsque l'arche est en position de rangement.

**[0010]** On comprendra mieux les buts, aspects et avantages de la présente invention, d'après la description donnée ci-après de plusieurs exemples de réalisation de l'invention présentés à titre d'exemples non limitatifs, en se référant aux dessins annexés dans lesquels :

- Les figures 1 et 2 sont des vues en perspective d'un fer à repasser selon un premier mode particulier de réalisation de l'invention ;
- la figure 3 est une vue de côté en perspective d'un fer à repasser selon un second mode particulier de réalisation de l'invention;
- les figures 4 et 5 sont des vues en perspective du fer de la figure 3 lorsque le dispositif guide cordon est respectivement en position de rangement et en position de repassage.

**[0011]** Seuls les éléments nécessaires à la compréhension de l'invention ont été représentés. Pour faciliter la lecture des dessins, les mêmes éléments portent les mêmes références d'une figure à l'autre.

**[0012]** Les figures 1 et 2 représentent un premier mode de réalisation d'un fer à repasser selon l'invention. Ce fer à repasser comporte, de manière connue en soi, un corps 1 surmontant une semelle 2 chauffée par une résistance électrique, cette dernière étant alimentée en électricité et en vapeur au moyen d'un cordon 3 relié à un générateur de vapeur séparé, non représenté sur les

figures.

**[0013]** Conformément à la figure 1, le corps 1 comporte une poignée qui est reliée à l'arrière du fer par deux bras 4 délimitant entre eux un espace ouvert muni d'une ouverture où le cordon 3 d'alimentation électrique pénètre à l'intérieur du corps 1.

**[0014]** La sortie de cordon du corps 1 comprend un dispositif guide cordon 5 comportant un manchon 50 en matériau plastique rigide s'étendant autour du cordon 3, le dispositif guide cordon 5 comprenant une rallonge 51 en matériau plastique souple coulissant à l'intérieur du manchon 50 et permettant de faire varier la longueur sur laquelle le cordon est supporté par le dispositif guide cordon 5.

**[0015]** Le manchon 50 est articulé à son extrémité inférieure et peut pivoter entre une position de rangement, illustrée à la figure 1, dans laquelle le manchon 50 est accolé contre le corps 1 du fer pour minimiser son encombrement, et une position de repassage, illustrée à la figure 2, dans laquelle le manchon 50 est basculé vers l'arrière afin de repousser la chute du cordon 3 loin derrière le fer.

**[0016]** De manière avantageuse, l'arrière du fer comporte une encoche de réception 6 dans laquelle le manchon 50 vient s'engager en position de rangement afin de permettre une meilleure intégration du dispositif guide cordon dans le corps 1 du fer.

**[0017]** Plus particulièrement selon l'invention, le fer à repasser comporte des moyens magnétiques générant une force d'attraction tendant à maintenir le manchon 50 en position de rangement.

**[0018]** Ces moyens magnétiques sont avantageusement constitués par un aimant 7 disposé au niveau de l'encoche de réception 6 qui interagit avec une pastille 8 ferromagnétique portée par le manchon 50, à l'endroit venant en vis-à-vis de l'aimant 7 lorsque le manchon 50 est rangé dans l'encoche 6. A titre d'exemple, l'aimant 7 et la pastille 8 peuvent être collés respectivement sur le corps 1 du fer et sur le manchon 50 ou être intégrés directement lors du moulage de ces pièces plastiques.

**[0019]** Le fer à repasser ainsi réalisé présente l'avantage de posséder une très grande ergonomie d'utilisation, le verrouillage magnétique du dispositif guide cordon permettant de maintenir ce dernier en position de rangement lorsque l'utilisateur souhaite ranger le fer. De plus, un tel dispositif guide cordon présente l'avantage de basculer vers la position de repassage par une simple traction vers l'arrière sur le dispositif guide cordon, ce qui permet d'obtenir un basculement automatique du dispositif guide cordon vers la position de repassage durant une séance du repassage, dès lors qu'une traction est exercée sur le cordon.

**[0020]** Les figures 3 à 5 représentent un second mode de réalisation d'un fer à repasser selon l'invention, dans lequel le fer comporte un corps 101 en matière plastique renfermant un réservoir d'eau et surmontant une semelle 102 chauffée par une résistance électrique, cette dernière étant alimentée électriquement au moyen d'un cordon

103 dont l'extrémité est munie d'une prise, non représentée sur les figures, permettant son raccordement au réseau électrique.

**[0021]** Le fer comporte un talon comprenant deux bras 104 délimitant entre eux un espace ouvert dans lequel est disposé un obturateur rotatif masquant un orifice de remplissage 110 du réservoir d'eau, représenté en trait mixte sur la figure 4.

**[0022]** Le fer comporte un dispositif guide cordon 105 comprenant un manchon souple 151 enveloppant la sortie de cordon qui est monté rotatif au sommet d'une arche 150 articulée sur les bras 104 du talon. L'arche 150 peut basculer d'une position de rangement, dans laquelle l'arche 150 est intégrée dans un renforcement 106 dans la partie supérieure des bras 104, ainsi que cela est illustré à la figure 4, vers une position de repassage dans laquelle l'arche 150 est basculée vers l'arrière du fer, tel qu'illustré aux figures 3 et 5.

**[0023]** En position de repassage, le dispositif guide cordon 105 permet de déporter la sortie de cordon vers l'arrière du fer, ce qui permet notamment d'éviter que le cordon 103 ne vienne frotter sur le bord de la table à repasser ou sur le linge lors du repassage. En position de rangement, l'arche 150 présente l'avantage d'être intégrée au corps 101 du fer, ce qui permet de conserver un encombrement réduit facilitant le rangement du fer. De plus, dans cette position de rangement, l'arche 150 forme, avec la partie inférieure du talon, une surface plane sur laquelle le fer peut reposer de manière stable.

**[0024]** Conformément à l'invention, l'arche 150 comporte une vis d'assemblage 108 en matériau ferromagnétique qui vient à proximité immédiate d'un aimant 107 disposé dans le renforcement 106 du talon lorsque l'arche 150 est en position de rangement, de manière à ce que l'attraction magnétique générée par l'aimant 107 sur la vis 108 maintienne l'arche 150 en position de rangement. De manière préférentielle, l'aimant 107 est immobilisé par collage ou en étant pris en sandwich entre deux pièces d'assemblage du corps 101 du fer.

**[0025]** Le fer à repasser ainsi réalisé présente l'avantage de posséder un système de retenue magnétique du dispositif guide cordon en position de rangement qui coopère avec une vis d'assemblage du fer de sorte que le nombre de composants et donc le coût nécessaire au dispositif de retenue magnétique est réduit.

**[0026]** Bien entendu, l'invention n'est nullement limitée aux modes de réalisation décrits et illustrés qui n'ont été donnés qu'à titre d'exemple. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

**[0027]** Ainsi dans une variante de réalisation de l'invention, l'aimant pourra être porté par le dispositif guide cordon et coopérer avec un élément ferromagnétique porté par le corps du fer.

## Revendications

1. Fer à repasser comportant un corps (1; 101) relié à un cordon (3; 103), tel un cordon d'alimentation électrique, et comprenant un dispositif guide cordon (5; 105) donnant une orientation préférentielle au cordon (3; 103) à la sortie du corps, ledit dispositif guide cordon (5; 105) étant articulé sur le corps du fer et pouvant basculer entre une position de rangement dans laquelle le dispositif guide cordon (5; 105) est disposé contre le corps du fer et une position de passage dans laquelle le dispositif guide cordon (5; 105) est écarté du fer, **caractérisé en ce que** le fer comporte des moyens magnétiques (7; 107) générant une force tendant à maintenir le dispositif guide cordon (5; 105) en position de rangement. 5  
10
2. Fer à repasser selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** lesdits moyens magnétiques (7; 107) sont constitués par un aimant qui coopère avec un élément ferromagnétique (8; 108) pour maintenir le dispositif guide cordon en position de rangement. 15  
20
3. Fer à repasser selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** ledit élément ferromagnétique (108) est constitué par une vis d'assemblage du fer. 25
4. Fer à repasser selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** le dispositif guide cordon (5) comporte un manchon (50) enveloppant le cordon (3) à la sortie du corps (1) du fer et **en ce que** le manchon (50) est articulé sur le corps (1) du fer et comporte un aimant (7) coopérant avec un élément ferromagnétique (8) porté par le corps (1) du fer pour maintenir ledit dispositif guide cordon (5) en position de rangement. 30  
35
5. Fer à repasser selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** ledit dispositif guide cordon (105) comporte une pièce en forme d'arche (150) supportant le cordon (103), ladite arche (150) étant articulée par ses extrémités sur le corps (101) du fer et **en ce que** ladite arche (150) comporte une vis d'assemblage (108) qui vient à proximité immédiate d'un aimant (107) porté par le corps du fer lorsque l'arche (150) est en position de rangement. 40  
45

50

55

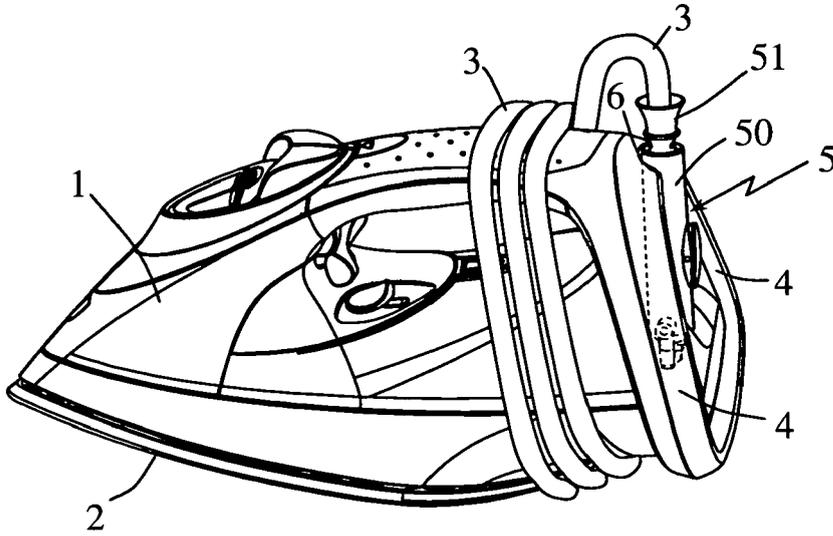


Fig 1

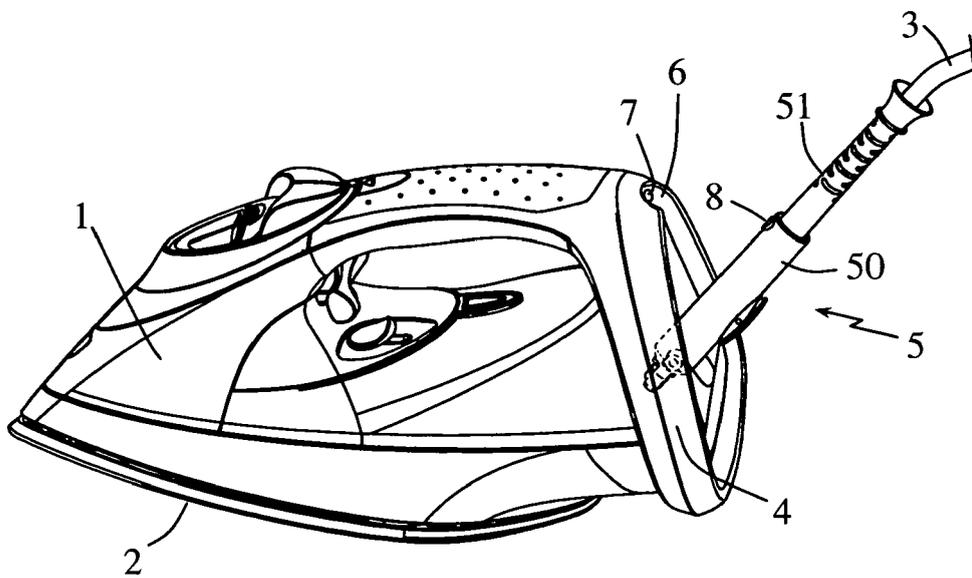
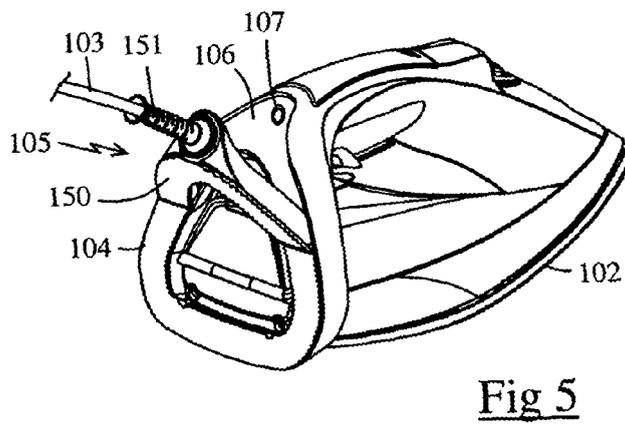
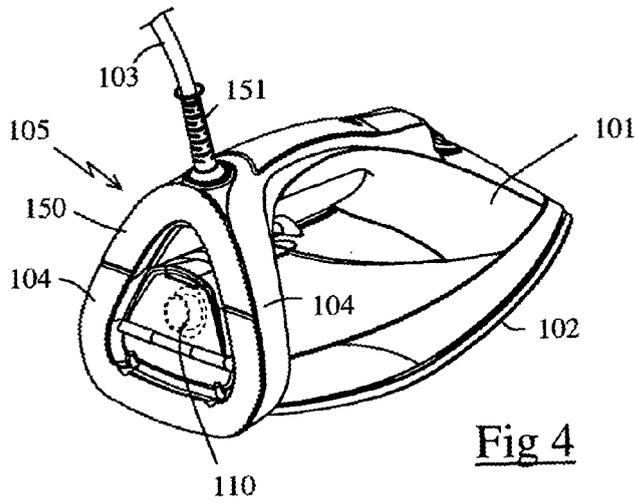
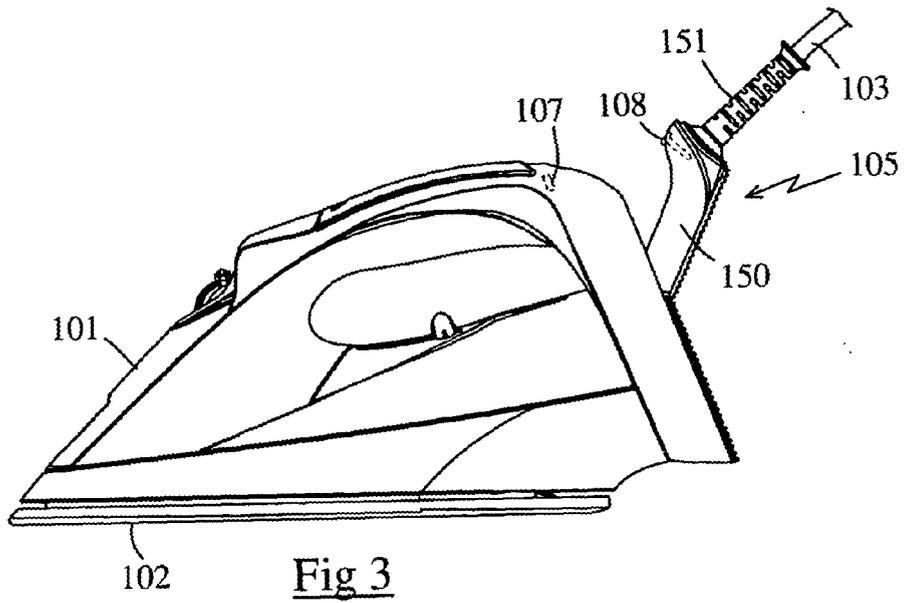


Fig 2





Europäisches  
Patentamt  
European  
Patent Office  
Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 08 35 6131

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| Catégorie  | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes  | Revendication concernée  | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)          |
| A,D  | FR 2 890 987 A (SEB SA [FR])<br>23 mars 2007 (2007-03-23)<br>* page 4, ligne 6 - page 6, ligne 25;<br>revendication 1; figures 1,2 *<br>-----  | 1-5  | INV.<br>D06F75/28                       |
| A  | DE 93 06 930 U1 (ROWENTA WERKE GMBH [DE])<br>19 août 1993 (1993-08-19)<br>* page 2, ligne 11 - ligne 27;<br>revendications; figures *<br>----- | 1-5  |   |
| A  | DE 298 13 873 U1 (FAFFLOK DORIS [DE])<br>29 octobre 1998 (1998-10-29)<br>* page 2, ligne 12 - ligne 36; figures *<br>-----                     | 1-5  |   |
| A  | US 5 390 433 A (BRADY MARTIN [US])<br>21 février 1995 (1995-02-21)<br>* le document en entier *<br>-----                                       | 1-5  |   |
|  |  |  | DOMAINES TECHNIQUES<br>RECHERCHES (IPC) |
|  |  |  | D06F                                    |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications   |  |  |   |
| Lieu de la recherche<br><b>Munich</b>  |  | Date d'achèvement de la recherche<br><b>17 février 2009</b>  | Examineur<br><b>Clivio, Eugenio</b>     |
| CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES<br>X : particulièrement pertinent à lui seul<br>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br>A : arrière-plan technologique<br>O : divulgation non-écrite<br>P : document intercalaire |  | T : théorie ou principe à la base de l'invention<br>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br>D : cité dans la demande<br>L : cité pour d'autres raisons<br>.....<br>& : membre de la même famille, document correspondant |   |

6

EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 08 35 6131

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

17-02-2009

| Document brevet cité<br>au rapport de recherche |    | Date de<br>publication | Membre(s) de la<br>famille de brevet(s) | Date de<br>publication |
|---|----|------------------------|---|------------------------|
| FR 2890987                                      | A  | 23-03-2007             | BR PI0603928 A                          | 14-08-2007             |
|   |    |                        | CA 2560234 A1                           | 19-03-2007             |
|   |    |                        | CN 1936164 A                            | 28-03-2007             |
|   |    |                        | EP 1764439 A1                           | 21-03-2007             |
|   |    |                        | JP 2007105456 A                         | 26-04-2007             |
|   |    |                        | US 2007062078 A1                        | 22-03-2007             |
| -----   |    |                        |   |                        |
| DE 9306930                                      | U1 | 19-08-1993             | AUCUN                                   |                        |
| -----   |    |                        |   |                        |
| DE 29813873                                     | U1 | 29-10-1998             | AUCUN                                   |                        |
| -----   |    |                        |   |                        |
| US 5390433                                      | A  | 21-02-1995             | AUCUN                                   |                        |
| -----   |    |                        |   |                        |

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- FR 0509546 [0002]
- FR 0608621 [0002]